



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 26 juin 2000

Conseillers en exercice : 45

Votants : 40

Convocation du Conseil Municipal :
le 9 juin 2000

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 30 juin 2000

**Annulations et/ou réductions de titres de recettes consécutives à des
erreurs matérielles- Budgets principal et annexes**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC, Maire

Présents :

Adjoints :

M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M.
Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD,
M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers :

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul
SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, M. Michel
GENDREAU, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI,
Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, M. Pierre
STEVENET, M. Pierre GUERIT, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, Mme
Jacqueline LEFEBVRE, Mme Catherine REYSSAT, Mme Marie-Cécile MORISOT, M.
Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Isabelle
ANELONE

Secrétaire de séance : Isabelle ANELONE

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Claude PAGES donne pouvoir à M. Luc DELAGARDE.
Mme Nadine PINSON donne pouvoir à Mme Maryse ROUZIER.
M. Jean-Robert BEJUGE donne pouvoir à M. Alain BAUDIN.
M. Gilles FRAPPIER donne pouvoir à Mme Marie-Josèphe SOULISSE.
Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.
Mme Patricia LUCAS donne pouvoir à Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD.
Mme Christiane DRAPET donne pouvoir à M. Robert LEON.
M. Claude VITELLINI donne pouvoir à M. Christian RIBBE.

Excusés :

Conseillers :

Mme Claire MINALI-BELLA, M. Patrick ARNAUD, M. Frédéric ROUILLE, M. Hervé
LAMPIN, M. Jacques VANDIER

DELIBERATION D200318

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 juin 2000

Finances Budget Comptabilité

**Annulations et/ou réductions de titres de recettes consécutives à
des erreurs matérielles- Budgets principal et annexes**

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- procéder, suite à des erreurs matérielles ou à des changements de situation, à l'annulation ou à la réduction de titres de recettes référencés en annexe pour un montant total de : **10 933,73 F**

dont 4 488,93 F sur exercices antérieurs (1)

dont 6 444,80 F sur l'exercice en cours (2)

Budget Principal

7 545,24 F

# 05917	92.2511 - 673	949,20 F
# 03615	92.2511 - 7067	- 5 142,80 F
# 05918	92.2553 - 673	0,00 F
# 03616	92.2553 - 7067	- 1 230,00 F
# 04169	92.3111 - 673	0,00 F
# 03619	92.3111 - 7062	0,00 F
# 03618	92.3121 - 7062	- 72,00 F
# 03665	92.332 - 70688	151,24 F
# 02792	92.8121 - 673	0,00 F
# 03641	92.8121 - 70612	0,00 F
# 03646	92.8121 - 70688	0,00 F

Budget Eau

3 388,49 F

# 00910	67 - 6718	3 388,49 F
---------	-----------	------------

(1) réduction se traduisant comptablement par une charge

(2) réduction se traduisant comptablement par une diminution de recettes (sommes négatives ci-dessus)

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 40
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Le Maire de Niort

Bernard BELLEC

[Ordre du jour](#)